



## CHAIRE TRANSFORMATIONS DE L'ACTION PUBLIQUE

SEMINAIRE « DEMOCRATIE ET ACTION PUBLIQUE »

### Séance 1 – La participation des citoyens transforme l'action publique : enjeux, typologie et dispositifs (11 mars 2020)

*Exposant invité : Loïc Blondiaux, professeur de science politique à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, spécialiste des questions de démocratie et de participation citoyenne, membre du comité de gouvernance de la Convention Citoyenne pour le Climat.*

*Séance animée Christian Paul, directeur de la Chaire, et Paul Cotton, doctorant en science politique à Sciences po Lyon*

#### Points clefs de la présentation

#### **« Tout à changé » : la fin de la fiction de la représentation théologico-juridique**

Jusqu'à la fin des années 1990, la démocratie participative n'était pas prise au sérieux. La démocratie représentative était, devait, être la fin de l'histoire. La question démocratie n'était ainsi posée qu'au prisme de l'abstention.

Désormais, l'impératif participatif est au cœur du débat, notamment en raison de la fragilité des institutions de la démocratie représentative. Cette fragilité s'incarne dans 3 dimensions : un sentiment d'être gouverné par un **pouvoir non élu** (marchés, agences de notations...), une **régression des libertés** individuelles (lutte contre le terrorisme, restriction du droit de manifestation, surveillance de masse), et une **« brutalisation » du débat public** (via entre autres les réseaux sociaux).

#### **« L'impératif participatif » : une évidence nécessaire, mais une promesse jamais tenue**

Pour répondre à l'érosion des institutions de la démocratie représentative, la participation des citoyens à la décision publique apparaît comme une réponse pertinente, justifiée par deux aspects :

D'un côté, par la **transformation sociologique** de nos sociétés : les citoyens sont davantage éduqués, mieux informés, et leur expression est facilitée via les outils numériques. Le libéralisme politique et économique, en véhiculant une image passive du citoyen, ne permet pas une construction partagée du bien commun. De nombreux citoyens s'auto-organisent ainsi en dehors du cadre institutionnel (cf. les Communs).

De l'autre, par la **qualité de la décision produite** par la participation : en faisant appel à l'intelligence collective, la démocratie participative permet de concevoir une action publique éprouvée empiriquement, et enrichie par l'expertise de celles et ceux qu'elle concerne en premier lieu.

### **« Tout n'est pas culturel » : les conditions pour une participation citoyenne utile**

Mystique de l'élection, crainte pour la société civile organisée de se voir cour-circuiter, difficulté à inclure tous les points de vue dans les débats... autant de freins qui limitent pour l'heure l'expansion de la démocratie participative.

Pour autant, plusieurs facteurs leviers peuvent être évoqués pour permettre son développement et garantir l'utilité des dispositifs participatifs mis en œuvre :

- Qualité et professionnalisme des concepteurs et animateurs de dispositifs participatifs ;
- Sincérité et transparence du cadre du débat : explicitations des moyens d'expression, du périmètre du dispositif de participation ;
- Ne pas succomber au tropisme procédural : penser un dispositif participatif pour ce qu'il permet, et non en raison des effets de mode ;
- Participer ce n'est pas que débattre ou participer par le discours : permettre une co-production d'une politique, d'un projet avec les citoyens ;
- Prendre des engagements sur la suite afin de véritablement intégrer le point de vue citoyen dans le processus décisionnel.



Retrouvez l'intégralité de l'exposé de Loïc Blondiaux en podcast sur [Youtube](#) !

### Prolongement de la discussion

Loïc Blondiaux a répondu aux questionnements soulevés par les auditeurs. Parmi eux :

*La polysémie du terme « participation citoyenne » permet une adaptation de ce concept à de multiples situations et enjeux locaux. Or, cette inflation des définitions ne freine t-elle par le développement de la démocratie participative, et notamment pour des questions de lisibilité ?*

*Les dispositifs participatifs « vitrines » ont été conçus dans une logique curative, pour répondre à des mouvements de contestations citoyennes (Grand Débat National, Convention Citoyenne pour le Climat). Pour actualiser la formule de Clémenceau : « pour tuer un problème, faire une commission »... ou une concertation ?*

*Dans une perspective d'élargissement des thématiques couvertes par les dispositifs de participation, quels peuvent être le rôle des élus, et surtout des partis politiques traditionnels ?*

*L'injonction de la participation se heurte à l'individualisme des citoyens. Ils ne se mobilisent principalement sur des sujets qui les concernent directement, comme par exemple un trou dans la chaussée devant chez eux. Comment redonner – voire redorer, cette notion de production du bien commun dans les dispositifs de participation ?*

*L'ingénierie de la participation, ce n'est pas que des « jupitériens technocrates ». Fonctionnaire dans une collectivité, je constate que nos techniciens rament. Ils composent comme ils peuvent avec les moyens qu'ils ont, avancent parfois contre des élus « frileux » à l'idée de faire participer les citoyens. Il a toujours un couperet au dessus de la tête. Comment faire comprendre et surmonter ces difficultés ?*

Pour aller plus loin ...

BLONDIAUX Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie - Actualité de la démocratie participative*, Le Seuil, 2017, 112 p.

BLONDIAUX Loïc et TRAÏNI Christophe, *La Démocratie des émotions*, Presses de Sciences Po, 2018, 245 p.

BOURG Dominique, AUGAGNEUR Floran, BLONDIAUX Loïc, COHENDET Marie-Anne, FOURNIAU Jean-Michel et FRANÇOIS Bastien, *Inventer la démocratie du XXIe siècle : L'Assemblée citoyenne du futur*, Éditions Les Liens qui libèrent, 2017